

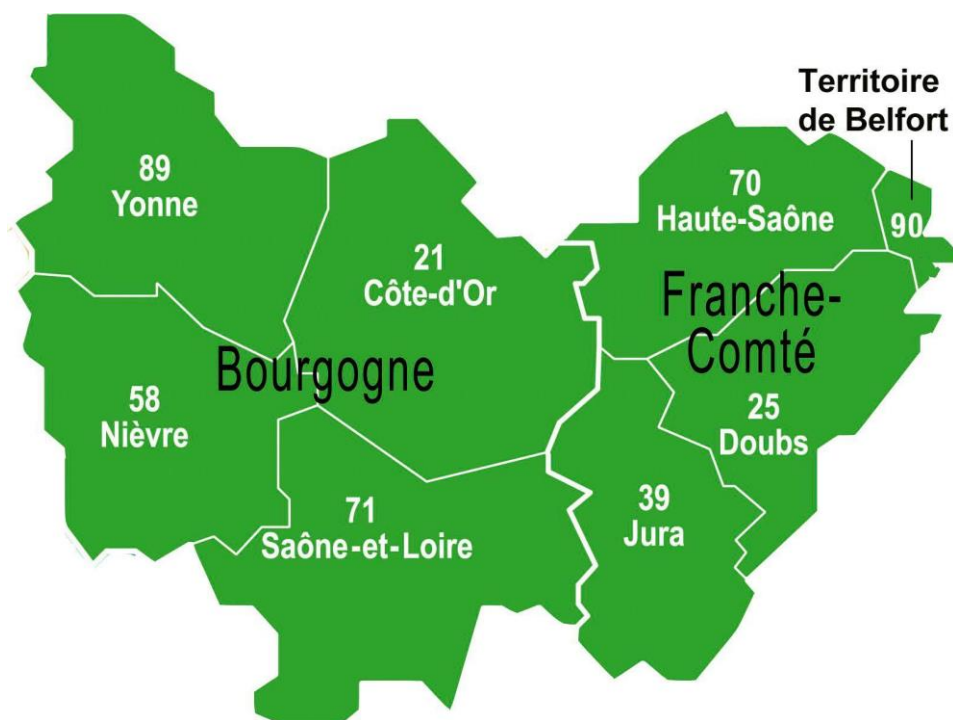


**ffgolf**<sup>®</sup>

Bourgogne-Franche-Comté

## **VADEMECUM 2018**

**Dernière révision le 5 mars**



**LIGUE DE GOLF DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**15 rue Gaston Roupnel- 21200 Beaune**

**Tél. : 03 80 25 09 72**

**[secretariat@liguegolfbfc.fr](mailto:secretariat@liguegolfbfc.fr) - <http://www.liguegolfbfc.fr/>**

---

Le mot du Président	3
<u>Comité Directeur de la Ligue</u>	4
Les Commissions	5
L'Equipe Technique Régionale	6
Les Présidents des Comités Départementaux	7
<u>Annuaire des golfs de Bourgogne et Franche Comté</u>	8-9-10
<u>Arbitres</u>	11
<u>Règlements spécifiques de la Ligue de Bourgogne Franche Comté</u>	12
<u>Cahier des charges des épreuves de Ligue</u>	13-14
Calendrier des compétitions	15-16
Catégories d'âges	17
REGLEMENT DES COMPETITIONS	18
<u>Championnat de Ligue par équipes</u>	
• Division 1 Messieurs et Dames	19
• Division 2 Messieurs	20
• Promotions Messieurs et <u>Dames</u>	21
<u>Golf Entreprise qualification pour la Coupe de France par équipes</u>	22
<u>Golf Entreprise qualification pour Championnat Fédéral</u>	23
Golf Entreprise Qualification pour Championnat de France P&P	24
<u>Championnat de Ligue individuel séniors</u>	25
<u>Trophée de Ligue par équipes mixte</u>	26
Interclubs U12 mixte	27-28
Grands Prix Jeunes	29-32
<u>Règlement spécifique aux épreuves inter-régionales de l'Est</u>	33-34
<u>M.I.R - poussins/benjamins/minimes</u>	35-36-37-38
<u>Interclubs par équipes Promotion dames</u>	39
<u>Interclubs par équipes Promotion messieurs</u>	40
<u>Interclubs par équipes Promotion mid-amateurs dames</u>	41
<u>Interclubs par équipes Promotion mid-amateurs messieurs</u>	42
<u>Interclub par équipes Promotion des moins de 17 ans</u>	43
<u>Interclubs par équipes Promotion séniors dames</u>	44
<u>Interclubs par équipes Promotion séniors messieurs</u>	45
<u>DERBY / Calendrier des féminines</u>	46-47
Clubs BFC en Divisions Fédérales	48

## MOT DU PRESIDENT

---

Le Vademecum 2018 de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté a été établi par la Commission Sportive et la Commission Jeux Règlement Arbitrage en coordination avec la Secrétaire de Ligue.

J'adresse mes remerciements à tous les acteurs ayant contribué à sa structuration et à sa rédaction.

Outil indispensable pour tous les participants aux différentes épreuves de Ligue ou inter-régions, pour les clubs, les comités départementaux, les arbitres les OEC et les ASBC. Il complète le Vademecum Fédéral et les différents règlements généraux.

En cette année de la Ryder Cup, formidable opportunité de développement du golf en France, j'invite le plus grand nombre de nos licenciés à participer le plus souvent possible aux compétitions qui sont organisées dans la région afin d'amplifier cet évènement.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année golfique à la hauteur de vos attentes.

Le Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Claude Schatz

## LE BUREAU ET LE COMITE DIRECTEUR

---

***Claude Schatz***

Président

06 61 29 05 09 - [schatz.claude@orange.fr](mailto:schatz.claude@orange.fr)

**Thierry Rizza**

*Trésorier*

06 24 75 20 81 - [Thierry.Rizza@fr.gt.com](mailto:Thierry.Rizza@fr.gt.com)

**Pascale Hennart**

*Secrétaire*

*Responsable Commission Féminine*

06 83 08 48 60 - [pascale.hennart@wanadoo.fr](mailto:pascale.hennart@wanadoo.fr)

**Michel Corberand**

Commission jeux - règlement - arbitrage

06 84 52 43 40 - [michel.corberand@orange.fr](mailto:michel.corberand@orange.fr)

**Jacinthe André**

Coordinatrice jeunes/parents

06 18 10 65 47 - [jacinthe.andre@orange.fr](mailto:jacinthe.andre@orange.fr)

**François Bourrellier**

Relation Comités Départementaux/clubs

06 74 50 20 16 - [fbourrellier@orange.fr](mailto:fbourrellier@orange.fr)

**Frédérique Roux**

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - [Frederique.roux3@orange.fr](mailto:Frederique.roux3@orange.fr)

**Paul Venturi**

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - [paul.venturi@orange.fr](mailto:paul.venturi@orange.fr)

**Pierre Pellegrini**

Responsable Communication

06 09 43 51 37 - [pierre.pellegrini@dbmail.com](mailto:pierre.pellegrini@dbmail.com)

**Commission Sportive, Jeunes et Golf Scolaire**

**CTR**

Emmanuelle Gerhart

**Relation parents/enfants**

Jacinthe André

**Médecin de ligue**

Frédérique Roux

**Délégués**

Pierre Bailly

Jean-Claude Mouilleseaux

Georges Beauné

**Délégué à la Commission Adultes**

Grégoire Hulin

**Commission Jeux, règlements et arbitrage**

**Responsable et Formateur**

Michel Corberand

**Arbitre Nationale - DT et formatrice**

Françoise Janot

**Arbitre Fédéral et Formateur**

Nicolas Dantzer

**Commission Golf Entreprise**

Paul Venturi

**Commission Handigolf**

**Responsable**

Geneviève Layus

**CTR Ligue**

**Emmanuelle GERHART** (golf Chalon)  
06 11 67 01 97 - [emmanuelle.gerhart@gmail.com](mailto:emmanuelle.gerhart@gmail.com)

**Pros référents Interligues U12**

**Anne BONNEFOY-CLAUDET** (golf du Rochat)  
06 06 33 78 22 - [annebc2@wanadoo.fr](mailto:annebc2@wanadoo.fr)

**Benjamin BARON** (golf Dijon-Bourgogne)  
06 89 74 34 55 - [benjamin.baron.wolf@gmail.com](mailto:benjamin.baron.wolf@gmail.com)

**Pro référent Franche-Comté**

**Joël VEZIN** - (golf Prunevelle)  
06 88 68 90 30 - [j.vezin@wanadoo.fr](mailto:j.vezin@wanadoo.fr)

**Pros référent Elite U12 - U14 - U16 - U18**

**Pour le Coaching**

**Emmanuelle Gerhart**  
**Maxence Fayard** (golf Val de Sorne)  
(06) 70 63 09 57 - [maxence-fayard@orange.fr](mailto:maxence-fayard@orange.fr)

## PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

---

- **COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)**  
Frédéric PIERRART – [frederic.pierrart@wanadoo.fr](mailto:frederic.pierrart@wanadoo.fr) - 06 41 99 10 51
- **COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)**  
François BOURRELLIER – [fbourrellier@orange.fr](mailto:fbourrellier@orange.fr) - 06 74 50 20 16
- **COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)**  
Claude LORIOT – [p.golf71@orange.fr](mailto:p.golf71@orange.fr) – 06 85 70 69 27
- **COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)**  
Jean-Christophe ROUMAILHAC - [jean-christophe@montagn.com](mailto:jean-christophe@montagn.com)

## ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

---

### 21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**  
21200 Levernois [golfdebeaune@gmail.com](mailto:golfdebeaune@gmail.com)  
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **9 trous**  
21410 Malain [golflachassagne@aol.com](mailto:golflachassagne@aol.com)  
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**  
21320 Chailly s/Armançon [golf@chailly.com](mailto:golf@chailly.com)  
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**  
21490 Norges la Ville [contacts@golfdijonbourgogne.com](mailto:contacts@golfdijonbourgogne.com)  
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**  
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil [golfprelamy@aol.com](mailto:golfprelamy@aol.com)  
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**  
Rue du Golf - 21800 Quetigny [quetigny@bluegreen.com](mailto:quetigny@bluegreen.com)  
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**  
Larçon 21580 Salives [golfsalives@wanadoo.fr](mailto:golfsalives@wanadoo.fr)  
Tél. 03 80 75 68 54
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**  
24 rue Marcelin Berthelot  
21150 Venarey-les-Laumes [golfdevenarey@wanadoo.fr](mailto:golfdevenarey@wanadoo.fr)  
Tél. 03 80 96 16 41

### 58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**  
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours [golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr](mailto:golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr)  
Tél. 03 86 58 04 04

### 71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**  
Les Ragots - 71400 Autun [golf.autun@wanadoo.fr](mailto:golf.autun@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**  
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy [bourbon.lancy.golf@orange.fr](mailto:bourbon.lancy.golf@orange.fr)  
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**  
Parc de loisirs St Nicolas  
71380 Chatenoy en Bresse [contact@golfchalon.com](mailto:contact@golfchalon.com)  
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**  
71210 Montchanin [soulaic@club-internet.fr](mailto:soulaic@club-internet.fr)  
Tél. 03 85 78 19 19
- 567 Macon La Salle **27 trous**  
71260 Macon la Salle [golf.maconlasalle@wanadoo.fr](mailto:golf.maconlasalle@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 36 09 71



## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

- 1155 Montceau les Mines - **compact**  
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines  
[golf.montceaulesmines@wanadoo.fr](mailto:golf.montceaulesmines@wanadoo.fr)  
Tél. 03 85 58 38 88
- 89 - Yonne**
- 120 Clairis - **18 trous**  
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis  
[infos@gaiaconceptpotgolfclairis.fr](mailto:infos@gaiaconceptpotgolfclairis.fr)  
Tél. 03 86 86 33 90
- 691 Roncemay - **18 trous**  
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon  
[reservation@roncemay.com](mailto:reservation@roncemay.com)  
Tél. 03 86 73 50 50
- 615 Senonais - **9 trous**  
Les Ursules - 89140 Lixy  
[golfdusenonais@orange.fr](mailto:golfdusenonais@orange.fr)  
Tél. 03 86 66 58 46
- 1745 **Practice** Agglomération Senonaise  
12 rue de la république 89100 Sens  
[golfclub.sens@gmail.com](mailto:golfclub.sens@gmail.com)  
Tél 06 84 51 86 07
- 873 Tanlay - **9 trous**  
Parc du Château, 89430 Tanlay  
[golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr](mailto:golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr)  
Tél. 03 86 75 72 92
- 1908 Pitch & Putt de Misery - **compact**  
35 grande rue - 89480 Crain  
[golfmisery@orange.fr](mailto:golfmisery@orange.fr)  
Tél. 03 86 81 74 92
- 2536 Golf des 4 Arpents - **Practice**  
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau  
[aga.practice@gmail.com](mailto:aga.practice@gmail.com)  
Tèl. 03 45 02 76 14
- 25 - Doubs**
- 94 Besançon - **18 trous**  
La Chevillotte 25620 Mamirolle  
[accueil@golfbesancon.com](mailto:accueil@golfbesancon.com)  
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle - **18 trous**  
Lieu-dit Les Petits Bans  
25420 Dampierre sur le Doubs  
[golf.prunevelle@wanadoo.fr](mailto:golf.prunevelle@wanadoo.fr)  
Tél. 03.81.98.11.77
- 718 Château de Bournel - **18 trous**  
Château Bournel 25680 Cubry  
[info@bournel.com](mailto:info@bournel.com)  
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier - **18 trous**  
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier  
[golfclubpontarlier@yahoo.fr](mailto:golfclubpontarlier@yahoo.fr)  
Tél 03 81 39 14 44
- 1905 Practice SwinGolf de Montenois  
Route de Lougres 25260 Montenois  
[contact@mdloisirs.com](mailto:contact@mdloisirs.com)  
Tél 03 81 93 18 81
- 70 - Haute Saône**
- 416 Golf de Luxeuil-Bellevue - **18 trous**  
RN 57 - 70240 Genevrey  
[golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr](mailto:golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr)  
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 Practice SwinGolf  
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux  
[contact@jardins-etang.com](mailto:contact@jardins-etang.com)  
Tél 03 84 68 41 05

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

### 90 - Territoire de Belfort

659 Golf de Rougemont le Château – **18 trous** [golf.rougemont@wanadoo.fr](mailto:golf.rougemont@wanadoo.fr)  
Route de Masevaux 90110 Rougemont le Château  
Tél. : 03 84 23 74 74

### 39 - Jura

224 Golf du Val d'Amour- **9 trous** [valdamour@bluegreen.com](mailto:valdamour@bluegreen.com)  
Chemin du Golf 39100 Parcey  
Tél 03 84 71 04 23

602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous** [info@ghrvds.com](mailto:info@ghrvds.com)  
Moulin des Cuchots 39570 Vernantais  
Tél. : 03 84 43 04 80

685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous** [golfstjean@wanadoo.fr](mailto:golfstjean@wanadoo.fr)  
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses  
Tél. : 03 84 60 09 71

815 Golf de Saint-Claude - **11 trous** [info@golf-saint-claude.com](mailto:info@golf-saint-claude.com)  
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur  
Tél. : 03 84 41 05 14

363 Golf du Rochat – **18 trous** [info@golfdurochat.com](mailto:info@golfdurochat.com)  
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses  
Tél. : 03 84 60 06 25

2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous** [golfdes4saisons@gmail.com](mailto:golfdes4saisons@gmail.com)  
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY  
Tél. : 06 15 27 19 93

Nationale - DT/ Formatrice	JANOT Françoise	Autun
Fédéral/Formateur	SCHATZ Claude	Quetigny
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Rougemont
Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Luxeuil
Fédéral	GARRAUD J. Claude	Quetigny
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Ligue	DESMARET Joël	Luxeuil
Ligue	VIVIER Gilbert	Besançon
Ligue stagiaire	REUILLE Michel	Dijon Norges
Ligue stagiaire	LECOSSOIS Alain	Dijon Norges
Ligue stagiaire	GASTEL Jean	Quetigny
Ligue stagiaire	PETETIN Henri	Pontarlier
Ligue stagiaire	GRANDGUILLAUME Jacques	Pruneville
Honoraire	MILLET Annie	Luxeuil

## RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES EPREUVES DE LA LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ces règlements s'ajoutent aux règlements généraux du vade-mecum des Clubs de la FFGolf  
<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

### COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles. Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille est mise en place (téléphone dédié). Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

### COMPETITIONS DE LIGUE PAR EQUIPES

Les compétitions par équipes sont gérées sur extranet.

Clôture de l'inscription des clubs et des joueurs 10 jours au plus tard avant le début de la compétition.

- Règlement : par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf le jour de l'inscription des clubs.

### COMPETITIONS DE LIGUE INDIVIDUELLES

Les joueurs devront s'inscrire individuellement sur le site de la Ligue [www.liguegolfbfc.fr](http://www.liguegolfbfc.fr) 4 jours au plus tard avant le début de l'épreuve. **Aucune inscription prise directement par le club organisateur ne sera prise en compte.**

### HORAIRES ET REUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les compétitions par équipe, la réunion des capitaines aura lieu en principe la veille de la compétition, à 19 heures au club house du club. Toutefois, elle pourra être reportée au matin de la compétition sur décision du Comité de l'épreuve (Promotions et Divisions Ligue).

### RESULTATS

Le Comité de l'Epreuve est responsable de la proclamation des résultats. Il doit faire un compte-rendu de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

## **CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE**

---

### **ORGANISATION SPORTIVE**

#### **TABLEAU OFFICIEL**

Prévoir un tableau officiel suffisamment grand et à l'abri des intempéries.

#### **SECURITE**

Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

#### **PLAN D'EVACUATION DU TERRAIN**

Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

#### **SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU**

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

#### **HEURES D'OUVERTURE**

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwiches : 1 heure avant le premier départ.

#### **SECRETARIAT**

Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

#### **STARTER**

Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

#### **RECORDING**

Une salle doit être à disposition pour gérer le recording qui est géré par le club.

#### **MARQUAGE DU TERRAIN**

Il sera assuré par l'arbitre et / ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

#### **PREPARATION DU TERRAIN**

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

#### **CHARIOTS**

Un minimum de dix chariots doit être disponible

#### **VOITURETTES**

Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres au moins trois voiturettes.

#### **DEPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES**

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

### ORGANISATION GENERALE

#### **PARTICIPATION DU CLUB**

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

#### **JOURNEE D'ENTRAINEMENT**

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

#### **PARTICIPATION DE LA LIGUE**

- 1 - La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 - Les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 - La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 - La Ligue est responsable de la dotation.
- 5 - La Ligue garantit une indemnité au club organisateur pour la location du terrain à savoir :

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid - Amateurs, Trophée Seniors) la Ligue ne prend à sa charge que les talkies.

#### Compétitions Jeunes

- **GPJ de la Ligue** : 40€/joueur
- **MIR 1 & 2**
  - Montant **forfaitaire** : 1 200€ pour l'épreuve (journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition
  - Cocktail : 150€
- **Interclub U12**
  - Montant **forfaitaire** de 400€ pour l'épreuve

#### Autres compétitions de Ligue

Championnat de Ligue par équipes, championnat de Ligue individuel séniors, Trophées de Ligue par équipe.

- Montant **forfaitaire** : 1 000€/jour (journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : 200€

#### **CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS**

Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7.

**CALENDRIER DES COMPETITIONS 2018 par dates**

Date	Type	Titre et catégorie	TERRAIN
<b>AVRIL</b>			
<b>2 avril</b>	<b>Open des jeunes</b>	<b>Chpt Inter Départemental</b>	<b>La Chassagne</b>
14 & 15	GRAND PRIX	All	Dijon-Bourgogne
<b>18</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeunes U12 zone 1</b>	<b>Bournel</b>
<b>18</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeunes U12 zone 2</b>	<b>Quetigny</b>
<b>18</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeunes U12 zone 3</b>	<b>Macon</b>
<b>19 &amp; 20</b>	<b>International U14</b>	<b>Challenge A. Godillot</b>	<b>Chantilly</b>
21 & 22	GRAND PRIX	Grand Prix protégé	Reims
21 & 22	CHPT LIGUE/eq.	Div. 1 Mess. & Dames	Chalon
21 & 22	CHPT LIGUE/eq.	Div. 2 Mess.	Quetigny
21 & 22	CHPT LIGUE/eq.	Promo Messieurs & Dames	Beaune
<b>21 &amp; 22</b>	<b>GRAND PRIX JEUNES</b>	<b>U12 - U14 - U16</b>	<b>Metz Cherisey</b>
28 et 29	<b>INTER REGION EST</b>	Promotion Messieurs	<b>Pruneville</b>
<hr/>			
<b>MAI</b>			
5 & 6	<b>INTER REGION EST</b>	Promotion Dames	<b>Sarrebouurg</b>
<b>5 &amp; 6</b>	<b>MIR 1</b>	<b>Jeunes U12 - U14 - U16</b>	<b>Dijon-Bourgogne</b>
12 & 13	GRAND PRIX	All (Ascension)	Macon
15	PRO AM	Dames	Besançon
16/17	GRAND PRIX	Trophée Seniors	Avoise
<b>19 &amp; 20</b>	<b>GRAND PRIX JEUNES</b>	<b>U12 - U14 - U16 (Pentecôte)</b>	<b>Val de Sorne</b>
<b>26</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeune U12 zone 1</b>	<b>Rougemont</b>
<b>26</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeune U12 zone 2</b>	<b>Roncemay</b>
<b>26</b>	<b>INTERCLUB U12</b>	<b>Jeune U12 zone 3</b>	<b>Avoise</b>
<b>26 &amp; 27</b>	<b>GRAND PRIX</b>	<b>Jeunes U12 - U14 - U16</b>	<b>Wantzeneau</b>
<hr/>			
<b>JUIN</b>			
<b>2 &amp; 3</b>	<b>MIR 2</b>	<b>Jeunes U12 - U14 - U16</b>	<b>Besançon</b>
9 & 10	GRAND PRIX	All	Quetigny
15 au 17	GRAND PRIX	All	Chalon S/Saône
16 & 17	<b>INTER REGION EST</b>	Promotion Mid Dames	<b>Chailly</b>
23 & 24	<b>INTER REGION EST</b>	Promotion Mid Messieurs	<b>Faulquemont</b>
29 au 1 <sup>er</sup> juillet	GRAND PRIX	GP Protégé	Strasbourg
<b>30 &amp; 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>GRAND PRIX JEUNES</b>	<b>U12 - U14 - U16</b>	<b>Avoise</b>

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

Date	Type	Titre et catégorie	TERRAIN
<b>JUILLET</b>			
4	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 1	Luxeuil
4	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 2	Beaune
4	INTERCLUB U12	Jeune U12 zone 3	Le Rochat
07 & 08	GRAND PRIX	All Peugeot Classic	Prunevelle
10 & 11	INTER REGION EST	Qualif. Chpt de France U12-U14-U16	Dijon-Bourgogne
17 & 18	INTER REGION EST	Promotion U16 garçons	Beaune
21 & 22	GRAND PRIX	All	Val de Sorne
25 au 30	CHPT DE France	Jeunes	Bordeaux Lac
28 & 29	GRAND PRIX	All	Roncemay

<b>AOUT</b>			
4 aout	CHPT LIGUE	Individuel Seniors	Dijon
17 au 19	GRAND PRIX	Grand Prix Protégé	Besançon
24 au 26	GRAND PRIX	Grand Prix Protégé	Grange aux Ormes
25 & 26	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Troyes Cordelière

<b>SEPTEMBRE</b>			
15 & 16	INTER REGION EST	Promotion Seniors Dames	Epinal
15 & 16	INTER REGION EST	Promotion Seniors Messieurs	Luxeuil
22	INTERCLUB U12	Finale U12	Besançon
22 & 23	TROPHEE DE LIGUE	Par équipes mixtes	Chailly
28 au 30	<b>RYDER CUP</b>		

<b>OCTOBRE</b>			
24 au 27	INTERLIGUES	U12	Montpellier Massane

### Clubs BFC recevant les divisions

29 avril au 1 <sup>er</sup> mai	4 <sup>ème</sup> DIVISION Messieurs Poule B	Chalon
4 au 8 mai	3 <sup>ème</sup> DIVISION Dames	Macon
18 au 21 mai	3 <sup>ème</sup> DIVISION Entreprises	Quetigny
20 au 24 juin	2 <sup>ème</sup> DIVISION Mid Messieurs	Quetigny
3 au 5 octobre	Promo Seniors 2	Chailly
3 au 7 octobre	2 <sup>ème</sup> DIVISION SENIORS D	Besançon



**CATEGORIES D'AGE 2018**

Catégorie Nationale		Millésime	Age	Catégorie Internationale	
				Dames	Messieurs
<b>U 12</b>	Enfant	De 2018 à 2010	De 0 à 8ans	Girls	Boys
	Poucet 1	2009	9 ans	Girls	Boys
	Poucet 2	2008	10 ans	Girls	Boys
	Poussin 1	2007	11 ans	Girls	Boys
	Poussin 2	2006	12 ans	Girls	Boys
<b>U 14</b>	Benjamin 1	2005	13 ans	Girls	Boys
	Benjamin 2	2004	14 ans	Girls	Boys
<b>U 16</b>	Minime 1	2003	15 ans	Girls	Boys
	Minime 2	2002	16 ans	Girls	Boys
	Cadet 1	2001	17 ans	Girls	Boys
	Cadet 2	2000	18 ans	Girls	Boys
	Adulte	1999 à 1995	de 19 à 21 ans	Ladie junior	Youths
	Adulte	1994 à 1987	de 22 à 29 ans	Amateur	Amateurs
	Mid Amateur	1986 à 1967	de 30 à 49 ans*	Mid Amateur	Mid Amateurs
	Seniors	1968 et moins	50 ans et plus*	Seniors	Seniors
		1953 et moins	65 ans et plus*		Seniors 2
<b>Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid Amateurs et Seniors :</b>					
L'âge pris en compte est celui à la date anniversaire au moins au jour de la veille de l'épreuve.					

**REGLEMENT**

**DES COMPETITIONS**

**2018**

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES

Division 1 Messieurs

Division 1 Dames

### Golf de Chalon sur Saône 21 et 22 avril

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

#### Division 1 Messieurs :

Pruneville – Besançon – Chalon – Avoise - Autun – Quetigny - Dijon - Roncemay

#### Division 1 Dames :

Bournel – Rougemont – Chalon – Autun – Val de Sorne – Roncemay – Quetigny – Dijon-Bourgogne

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

Les joueurs et joueuses doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Les inscriptions se font via l'extranet FFGOLF (onglet sport, s'inscrire, épreuves de la ligue BFC).

- date limite d'inscription **pour le club le 21/03/2018**

- date limite d'inscription **pour les équipiers 13/04/2018**. (L'index retenu est celui du 21/03/2018).

**Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.**

#### FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- La première journée en formule **Stroke Play brut** :

6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus pour les Messieurs

4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus pour les Dames

-La seconde journée en formule **Match Play**

1 Foursome et 4 simples pour les Messieurs,

1 Foursome et 2 simples pour les Dames

**Droits d'inscription** : 120 €

#### CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Demi-finale et finale.

Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe. Un trophée récompensera l'équipe victorieuse qui le conservera l'année entière. Il sera remis en jeu l'année suivante et pourra être conservé à l'issue de trois victoires.

Matchs de barrage pour le maintien en D1

Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES

### Division 2 Messieurs

## Golf de Quetigny

21 et 22 avril

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

#### Division 2 Messieurs

Rougemont – Bournel – Val de Sorne – Macon – Le Rochat – Chailly – Senonais - Nivernais

### CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

Les joueurs doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

**Les inscriptions se font via l'extranet FFGOLF (onglet sport, s'inscrire, épreuves ligue BFC)**

- date limite d'inscription **pour le club le 21/03/2018**
- date limite d'inscription **pour les équipiers le 13/04/2018**. (L'index retenu est celui du 21/03/2018).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

### FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut**

6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play**

1 Foursome et 4 simples.

**Droits d'inscription : 120 €**

### CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la Montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales les deux équipes victorieuses monteront en D1.

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES Promotion Messieurs & Dames

### Golf de Beaune 21 et 22 avril

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

**Ce championnat est ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.**

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Les inscriptions se font via Extranet

- date limite d'inscription **pour le club le 21/03/2018**
- date limite d'inscription **pour les équipiers le 13/04/2018**. (L'index retenu est celui du 21/03/2018).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

#### FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

**Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

**Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.**

**Droits d'inscription : 120 €**

#### CLASSEMENT ET RECOMPENSES

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division 2 et les 2 premiers clubs Dames montent en Division 1.**

**COUPE DE FRANCE DES A.S D'ENTREPRISE  
PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS**

---

**28 Avril - Golf de Bournel**

**23 juin - Golf de Beaune**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à toutes les associations d'entreprise.

Une seule équipe par association et par zone (1 pour la zone Bourgogne et 1 pour la zone Franche-Comté) pourra participer aux éliminatoires régionales.

**Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale**

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

**FORME DE JEU**

Forme de jeu pour chaque épreuve :

4 simples / stroke play net / 18 trous/jour

Pour chaque tour les 3 meilleurs scores du tour sont retenus. Le classement final sera effectué par addition des 2 meilleurs tours.

**Messieurs** : marques blanches

**Dames** : marques bleues

**INSCRIPTION : Sur Extranet**

Clubs : 1 mois avant la première épreuve.

Equipiers : 8 jours avant l'épreuve.

**ENGAGEMENT :**

Le montant est de 35 € par joueur (green fee compris) par tour (Coupe de France et FEDERAL Inclus ou que le FEDERAL). A régler auprès de FCGE

## QUALIFICATIONS REGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DES A.S D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS

---

**28 Avril - Golf de Bournel**

**23 juin - Golf de Beaune**

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les associations** : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à tous les joueuses/joueurs salariés titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté

Pour la phase finale deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

### FORME DE JEU

**Dans chaque Ligue** : Le délégué du golf d'entreprise doit organiser une sélection aux dates prévues sur 2 tours en stroke play **brut** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue, **(soit 3 hommes et 1 dame minimum)**. Les autres places étant attribuées par wild card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

**Série Dames** : marques blanches

**Série Hommes** : marques bleues

Le meilleur score sera retenu sur 1 ou sur les 2 tours pour le joueur et la joueuse.

Le nombre de qualifié mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 Dame.

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat fédéral organisé par la ffgolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la ffgolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

Un cut pourra être imposé en cas de nombre d'inscrits trop important (souhaité 108 inscrits maximum – Coupe de France y compris)

### INSCRIPTIONS : Sur Extranet

Clubs : 1 mois avant la première épreuve.

Equipiers : 8 jours avant l'épreuve.

Le montant est de 35 € par joueur (greenfee compris) par tour (Coupe de France et FEDERAL Inclus ou que le FEDERAL). A régler auprès d'EBGolf

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES A.S D'ENTREPRISE DE GOLF sur PITCH & PUTT

### PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES

**24 mars 2018 - Golf de Beaune - Levernois**

*Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 29 mars.*

#### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les associations :** (voir le règlement général)

Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise.

Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

**Pour les équipiers :** (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

#### **FORME DE JEU**

Equipe de 2 joueurs ou joueuses / stroke play brut / 36 trous / 18 trous par tour

Formule en shotgun jusqu'à 36 joueurs – La formule peut être modifiée en cas de plus 36 joueurs.

A chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus, chaque joueur joue au moins 9 trous. Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe. La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

**Sont qualifiées pour la finale nationale (cf. tableau) :**

Pour la *Ligue de Bourgogne Franche-Comté* : 1 équipe qualifiée

L'équipe vainqueur de la qualification est automatiquement qualifiée pour la finale nationale

#### **INSCRIPTION : Sur Extranet**

Clubs : 1 mois avant la première épreuve.

Equipiers : 8 jours avant l'épreuve.

#### **ENGAGEMENT**

Le montant de l'inscription est de 20 € par joueur (green fee compris).



## Golf de Dijon- Bourgogne

Samedi 4 Aout 2018

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne -Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins 50 ans le 3 aout 2018.

### CATEGORIES DE SERIES – FORME DE JEU

#### Groupe A

Dames :	1ère série	0 à 21,4	stroke play brut	marques rouges
Messieurs :	1ère série	0 à 14,0	stroke play brut	marques jaunes.

Pour les 1ères séries Messieurs et Dames et en cas d'égalité pour la première place le départage se fera en play off trou par trou.

Pour les autres joueurs le départage est géré par RMS.

#### Groupe B

Dames	2ème série	> à 21,4	stableford brut	marques rouges
Messieurs	2ème série	14,1 à 19,0	stableford brut	marques jaunes

#### Groupe C

Messieurs	3ème série	> à 19,0	stableford brut	marques jaunes
-----------	------------	----------	-----------------	----------------

Pour les joueuses / joueurs des Groupes B et C le départage est géré par RMS (pas de play off)

### INSCRIPTIONS

#### **Pour les membres SG BFC :**

L'inscription se fera dans leur club respectif via le programme spécifique SG BFC.

Clôture des inscriptions mardi 31 juillet à 12h00

#### **Pour les autres :**

Inscription directement auprès de la Ligue ([via module inscription sur site web de la ligue](#)).

Clôture des inscriptions : mardi 31 juillet à minuit

### **DROIT D'INSCRIPTION :**

25 € - Chèque à l'ordre de SG BFC à envoyer à Monique VARACHAUD 15 rue nouvelle 21110 VARANGES

### **DOTATION :**

1 trophée offert par la Ligue au gagnant de chaque série en brut et un trophée supplémentaire pour le meilleur score brut Senior 2 (65 ans et plus) de la série 1 messieurs.

**Golf du Château de Chailly  
22 et 23 Septembre**

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs : Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affiliés à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.

Pour les équipiers : Etre licencié FFGOLF et membre de l'A.S du club qu'ils/elles représentent

Messieurs- Dames : index au mercredi 22 août < 24.4

Pour les équipes : Composées de 6 joueurs avec au moins un joueur et une joueuse par équipe.

Le total journalier (pour chaque tour) des index arrondis des équipiers participant à la rencontre devra être supérieur ou égal à 72 sachant que l'index retenu est celui arrêté au 22 août 2018.

**Une seule équipe par club.**

**INSCRIPTIONS** : Via extranet FFGOLF (onglet sport, s'inscrire, épreuve de ligue BFC).

**FORME DE JEU**

Samedi : Un tour en stroke play foursome – **3 foursomes** - 2 meilleures Cartes retenues.

Dimanche : Un tour en stroke play brut – **6 simples** – 5 meilleures Cartes retenues.

**Possibilité de remplacer 2 compétiteurs ou compétitrices ayant joué le samedi.**

Marques de départ : Rouges pour les Dames et jaunes pour les Messieurs. Les capitaines ont le libre choix de l'ordre dans lequel les joueurs se présentent au départ (simples et foursomes).

**CLASSEMENT**

Il sera établi par **addition des 2 meilleures scores du samedi avec les 5 meilleures scores du dimanche.**

En Cas d'abandon, forfait ou de disqualification d'un joueur, joueuse, d'un foursome, la carte sera considérée comme le plus mauvais score de l'équipe pour la journée concernée.

**Départage** en comparant le cumul des cartes avec le score le moins bon, puis celui des meilleures cartes puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

**ENGAGEMENT**

**Clôture des Inscriptions des clubs** : via extranet jusqu'au 22/08/2018

**Clôture des inscriptions des joueurs** : via extranet jusqu'au 14/09/2018

**DROIT D'INSCRIPTION**

120 € par équipe y compris la journée d'entraînement à adresser à la Ligue au moment de l'inscription des clubs.

**DOTATION** : Le trophée sera remis à l'équipe gagnante qui le conservera pour toute l'année 2018.

**INTERCLUB U12**

---

**QUALIFICATIONS ET FINALE DE L'INTERCLUB U12**

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

**Qualifications**

<b>18 avril</b>	<u>Zone 1</u> Bournel	<u>Zone 2</u> Quetigny	<u>Zone 3</u> Macon
<b>26 mai</b>	<u>Zone 1</u> Rougemont	<u>Zone 2</u> Roncenay	<u>Zone 3</u> Avoise
<b>04 juillet</b>	<u>Zone 1</u> Luxeuil	<u>Zone 2</u> Beaune	<u>Zone 3</u> Le Rochat

**Finale : 22 Septembre - Golf de Besançon**

Chaque zone géographique 1 - 2 - 3 qualifie **deux clubs/zone** en respectant le présent Règlement.

Les 6 clubs qualifiés participeront à la finale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

- **Zone 1** : Pontarlier - Bournel - Pruneville - Rougemont - Besançon - Luxeuil
- ☒ **Zone 2** : Dijon-Bourgogne - Quetigny - La Chassagne - Chailly - Sens - Tanlay – Nevers  
Roncemay Pré Lamy - Beaune
- ☒ **Zone 3** : Val d'Amour – Val de Sorne - Rochat - Chalon - Macon - Avoise – Montceau  
Autun

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Clubs** : Elle est ouverte aux clubs ayant une école de golf.

**Équipiers** : **6** joueurs dont au moins une fille. Les équipes n'ayant pas la possibilité de présenter une fille seront néanmoins admises à participer (pour permettre au maximum d'écoles de golf d'être représentées). Par contre le score final de leur journée sera ajusté (voir dans FORME DE JEU)

Les joueurs devront être licenciés de leur club, certificat médical à jour et nés en 2006 et plus.  
Pour les phases de qualification seulement tout club peut présenter deux équipes.

**Index** : Pas de limite d'index mais la capacité à jouer sur parcours distances jeunes (les distances de jeu préconisées par FFG seront respectées).

**Cadets** : Tout enfant inscrit sur la fiche composition de son équipe peut caddeyer.

**FORME DE JEU (format Interligue National)**

**1 - Phases qualificatives :**

**Le matin : stroke play**

3 greensomes / stroke play / 9 trous (**une fille obligatoire**).

Les 3 scores sont retenus. Malus de 3 points appliqués au score final de la matinée pour toute équipe ne comportant aucune fille.

Le capitaine devra présenter son meilleur binôme (meilleurs index) dans le premier fly.

Addition des 3 scores et attribution de points en fonction du classement :

1<sup>er</sup> = 36 points – 2<sup>ème</sup> points = 30 – 3<sup>ème</sup> = 24 points – 4<sup>ème</sup> = 18 points – 5<sup>ème</sup> = 12 et au-delà = 8 points.

**En cas d'égalité entre deux clubs les points concernés sont partagés.**

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

### L'après-midi match play 1<sup>er</sup> vs 2<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> vs 4<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> vs 6<sup>ème</sup> .....

3 greensomes / match play / 9 trous (une fille obligatoire).

Libre choix est laissé au capitaine pour reconstituer les binômes.

Chaque match va au bout des 9 trous

- 1 point pour chaque trou gagné - 0 pour un trou partagé – 0 pour un trou perdu
- 3 points pour un match gagné – 2 points pour un match partagé – 1 point pour un match perdu.
- Tout match gagné par forfait de l'adversaire ne rapportera qu'un point.

### Si le nombre d'équipe est impair pour la phase de match play :

- Le club n'ayant pas d'adversaire pourra faire le choix de faire jouer ses joueurs sans que cela ne lui rapporte plus que les 3 points accordés au « gagnant par forfait d'une autre équipe »
- Ou de ne pas faire jouer les enfants et de marquer les 3 points accordés au « gagnant par forfait d'une autre équipe »

Tout club qui aurait 2 équipes gagnantes au terme des 3 phases de qualification n'en qualifiera qu'une seule pour la finale du 22 Septembre libérant ainsi une place qualificative pour la finale.

En cas d'égalité pour la 2<sup>ème</sup> place entre deux clubs au terme des 3 phases qualificatives, le capitaine désigne un équipier qui partira en play-off en trou par trou. S'il est impossible de terminer le play-off ou de le faire jouer, le départage se fera selon l'ordre de la qualification en stroke play (cf vm ffgolf)

### 2 - Phase finale :

Libre choix est laissé au capitaine pour la constitution de ses trois binômes dont au moins une fille.

**Le matin, malus de 3 points appliqués au score final de la matinée pour toute équipe ne comportant aucune fille.**

### Le matin : Stroke play sur 9 trous et l'après-midi sur 9 trous

- Addition des 4 meilleures cartes de la journée
- Départage en cas d'égalité pour la première place sur le score de la moins bonne carte de chaque équipe (cf vm ffgolf)

### **INSCRIPTIONS des clubs et des équipiers : 10 jours avant chaque épreuve de qualification**

- Après des référents de chaque zone qui organiseront avec le club accueillant la rencontre la réservation et l'organisation des départs

Zone 1 & 3 **Emmanuelle GERHART** (06 11 67 01 97) [emmanuelle.gerhart@gmail.com](mailto:emmanuelle.gerhart@gmail.com)

Zone 2 **Jean-Claude MOUILLESEAUX** (06 84 00 99 08) [jeanclaude.mouilleseaux@laposte.net](mailto:jeanclaude.mouilleseaux@laposte.net)

### 10 jours avant la finale

- Après du secrétariat de la Ligue qui organisera avec le club accueillant la rencontre la réservation et l'organisation des départs

**DROITS D'INSCRIPTION ET REPAS DES JOUEURS** : Pris en charge par la Ligue pour toutes les épreuves.

## Golf du Château d'Avoise

### 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet

**Clôture des engagements :**

Le vendredi 15 juin 2018 auprès de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté

**Frais d'engagement :** 40 € – Chèque à l'ordre de La Ligue BFC

**Liste des joueurs inscrits :** publiée sur le site du Golf et le site de la Ligue au plus tard le mardi 19 juin 2018.

*Ce Grand Prix Jeunes comptera pour le Mérite National Jeunes FFGolf 2018.*

<b>1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :</b>
--

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses de moins de 17 ans, licenciés de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous (catégories U12, U14 et U16)

Le jour de la clôture des inscriptions soit le vendredi 15 juin et sous peine de non-participation les joueurs et joueuses devront :

- être à jour de leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- s'être acquitté du droit de jeu fédéral 2018.

**IMPORTANT : dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.**

<b>2 - FORME DE JEU</b>
-------------------------

**Champ des joueurs :**

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les Wild cards	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	<b>144</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
<b>Minimes Benjamins U12</b>		9 21 21	3 6 6	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

- La répartition des WC se fera de la manière suivante : 7 wc ligue et 7 wc pour le club organisateur.

### Découpage des séries :

Classement par catégorie, U12/Benjamins/Minimes et sexes filles et garçons.

### Distance de jeu préconisée :

Les distances de jeu doivent être adaptées en fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe et elles doivent se rapprocher des distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

### Tirage des départs :

- 1er tour, le tirage se fera par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index.

- 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

### Classement :

Classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte).

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou.

- NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

## 3 - CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés.

Une **tenue correcte** sera exigée pour les joueurs et joueuses

Sauf cas d'urgence l'utilisation des téléphones portables à des fins de communication n'est pas autorisée pour éviter toute gêne auprès des joueurs.

### **Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Dans la mesure du possible, les équipes U12 se verront accompagnées par un membre du club organisateur.

## 4 - ENGAGEMENTS :

Les engagements devront parvenir par écrit à la LIGUE **avant le vendredi 15 juin 2018** accompagnés des droits d'inscription : 40 € (chèque à l'ordre de la Ligue de Golf de Bourgogne FC 15 rue Gaston Roupnel 21200 Beaune) Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement. Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation auprès du Golf du Château d'Avoise) la veille de l'épreuve.

## 5 - PRIX :

Trophée au 1er brut de chaque série.

## 6 - COMITE DE L'ÉPREUVE :

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, du Président de la Commission Sportive du club d'accueil et de deux arbitres désignés par la Ligue. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

## Golf du Val de Sorne 19 et 20 mai

### Clôture des engagements :

Le vendredi 4 mai 2018 auprès de la ligue de Bourgogne Franche-Comté

**Frais d'engagement :** 40 € – Chèque à l'ordre de la Ligue BFC

**Liste des joueurs inscrits :** publiée sur le site du Golf au plus tard le mardi 8 mai 2018.

*Ce Grand Prix Jeunes comptera pour le Mérite National Jeunes FFGolf 2018.*

### 1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses de moins de 17 ans, licenciés de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous (catégories U12, U14 et U16)

Le jour de la clôture des inscriptions soit le vendredi 4 mai 2018 et sous peine de non-participation les joueurs et joueuses devront :

- être à jour de leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- s'être acquitté du droit de jeu fédéral 2018.

**IMPORTANT : dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.**

### 2 - FORME DE JEU

#### Champ des joueurs :

	<b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les Wild cards <b>144</b>	<b>Garçons :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement  <b>51</b>	<b>Filles :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement  <b>15</b>	<b>Wild cards :</b> Nombre maximum autorisé  <b>14</b>
<b>Minimes</b>		9	3	
<b>Benjamins</b>		21	6	
<b>U12</b>		21	6	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

- La répartition des WC se fera de la manière suivante : 7 wc ligue et 7 wc pour le club organisateur.

### **Découpage des séries :**

Classement par catégorie, U12/Benjamins/Minimes et sexes filles et garçons.

### **Distance de jeu préconisée :**

Les distances de jeu doivent être adaptées en fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe et elles doivent se rapprocher des distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

### **Tirage des départs :**

- 1er tour, le tirage se fera par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index.

- 2ème tour, le tirage des départs doit se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

### **Classement :**

Classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte).

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou.

- NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

## **3 - CONSIGNES SUR LE TERRAIN :**

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés.

Une **tenue correcte** sera exigée pour les joueurs et joueuses

Sauf cas d'urgence l'utilisation des téléphones portables à des fins de communication n'est pas autorisée pour éviter toute gêne auprès des joueurs.

### **Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Dans la mesure du possible, les équipes U12 se verront accompagnées par un membre du club organisateur.

## **4 - ENGAGEMENTS :**

Les engagements devront parvenir par écrit à la ligue **avant le vendredi 4 mai 2018** accompagnés des droits d'inscription : 40 € chèque à l'ordre de la Ligue de Golf de Bourgogne FC 15 rue Gaston Roupnel 21200 Beaune). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du chèque d'engagement.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation auprès du Golf de Val de Sorne) la veille de l'épreuve.

## **5 - PRIX :**

Trophée au 1er brut de chaque série.

## **6 - COMITE DE L'ÉPREUVE :**

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, du Président de la Commission Sportive du club d'accueil et de deux arbitres désignés par la Ligue.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.



**REGLEMENTS SPECIFIQUES**

**ÉPREUVES INTER RÉGIONALES DE L'EST**

*Ce règlement a été accepté par les ligues de L'est et de Bourgogne Franche-Comté.  
Il figurera dans leur vademecum respectif.*

**I / CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**A) JEUNES**

Lors de la **Qualification Interrégionale** le nombre maximum de participants est fixé à **106**.  
Ce quota se répartit comme suit :

	Bourgogne Franche-Comté	GRAND EST	TOTAL	PLACES FLOTTANTES IR EST	TOTAL
<b>QUOTAS FINALE IR EST 2018</b>	<b>34</b>	<b>62</b>	<b>96</b>	<b>+ 10</b>	<b>106</b>

**Le quota de qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes est fixé à 22 places (U12 et U14) + Les quotas des U16 seront calculés ultérieurement (Cf. page Qualification Interrégionale).**

L'IR Est dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (possibilité de retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres) :

L'IR Est déterminera avant la date de sa finale Interrégionale les affectations de ses 2 quotas flottants et avertira la ffgolf.

**B) AUTRES ÉPREUVES :**

Voir le vade-mecum national, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales. **Les index maximums sont impérativement fixés à 28 pour les dames et 24 pour les messieurs.**

**II / ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS**

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (voir vademecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

La date limite d'inscription d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve. Celle des équipiers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale est de **deux cents euros** (200 euros) et de **cent euros** (100 euros) pour les équipes de jeunes. Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice.

Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

Maximum : € 2 500 (pour plus de 13 équipes inscrites)

Minimum : € 1 500 (quel que soit le nombre de clubs inscrits)

Entre € 1500 et € 2500 le montant des inscriptions.

Pour les interclubs jeunes : prorata-numeris des équipes

## Vademecum 2018 Ligue de Bourgogne Franche Comté

**Cas particulier de la qualification Jeunes aux Championnats de France** où il n'y a pas de recette générée par une inscription puisqu'elle est gratuite :

- L'inscription par jeune est de € 25 (pris en charge par sa ligue)
- La Ligue organisatrice de l'épreuve facture à la Ligue Grand Est €25 au prorata numérisés des participants par Ligue.
- La Ligue organisatrice verse au club hôte le montant perçu jusqu'à concurrence d'un plafond de € 1500.
- Utilisation de l'excédent – voir article IV « participation aux frais ».

### III / FORFAITS des JOUEURS

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). **S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.**

### IV/ PARTICIPATION AUX FRAIS

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une ou plusieurs d'entre elles n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article II (ci-dessus, **sauf épreuve de qualification au Championnat de France Jeunes**). **Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)**

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour 2 arbitres maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail :
  - **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**
  - **Pour les épreuves jeunes, les frais de « goûter » sont limités à 200 € TTC**

### V/ CALENDRIER

Le calendrier sera établi lors de la réunion des Présidents de Ligue de l'Est (fin octobre). Ceci afin que chaque Ligue organise à son tour la ou les épreuves qui comportent le plus grand nombre de participants.

**Chaque club organisateur devra envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.**

Date de la dernière modification : le 21/02/2017

## MIR - QUALIFICATIONS REGIONALES JEUNES U12/U14/U16 CHAMPIONNAT REGIONAL

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

**Qualifications :** MIR 1 5 & 6 mai GOLF DE DIJON-BOURGOGNE  
MIR 2 2 & 3 juin GOLF DE BESANCON

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans un club de Bourgogne ou de Franche-Comté et membre de son association sportive et ayant acquitté son droit de jeu fédéral (35€) pour la saison 2018 avant la 1<sup>ère</sup> épreuve.

### CATÉGORIE D'ÂGE :

**U12** : 12 ans et moins – **U14** Benjamin(e)s 13 et 14 ans – **U16** Minimes 15 et 16 ans

### CRITERES DE PARTICIPATION : dans le tableau ci-dessous

La moyennes SP qui sera utilisée sera la moyenne tournante sur 12 mois s'affichant sur l'extranet à la date limite d'inscription ainsi que le nombre de tours joués en SP

Ils sont renseignés sur l'extranet de chaque club : [xnet.ffgolf.org](http://xnet.ffgolf.org) voir : Onglet Sport - Menu Moyenne SP.

MIR - LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE						
	U 12 (2006 et plus)		U14 (2004 - 2005)		U16 (2002 - 2003)	
	Garçons	Fille	Garçons	Fille	Garçons	Fille
<b>Moyenne SP</b>	≤ 50	≤ 54	≤ 30	≤ 36	≤ 24	≤ 28
<b>Minimas tours SP</b>	3	3	5	5	7	7

### FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous, 18 trous/tour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve voir (grille ci-dessous). Les ex-æquo éventuels se partageront les points des places obtenues.

Le classement final pour la sélection Bourgogne – Franche Comté se fera en additionnant les points obtenus.

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1er	100	6ème	35	11ème	15	16ème	10	21ème	5
2ème	70	7ème	31	12ème	14	17ème	9	22ème	4
3ème	60	8ème	26	13ème	13	18ème	8	23ème	3
4ème	51	9ème	20	14ème	12	19ème	7	24ème	2
5ème	43	10ème	18	15ème	11	20ème	6	25ème	1

### REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS		FILLES
U12	GRIS	Départs ORANGE Jeunes	VIOLET
U14	JAUNE		ROUGE
U16	BLANC		BLEU

### HEURES DE DEPART ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue en concertation avec le Club et l'arbitre désigné.

### PRIX ET RÉCOMPENSE

**A l'issue du dernier tour chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de Ligue.**

En cas d'égalité pour le titre le ou les ex-aequo seront départagés par un play off trou par trou.

**INSCRIPTIONS** : Via le site de la Ligue de Bourgogne Franche Comté <http://www.liguegolfbfc.fr>

**MIR 1** Dijon-Bourgogne : **jusqu'au vendredi 27 avril** - **MIR 2** Besançon : **jusqu'au vendredi 25 mai**

*Reconnaissance gratuite la veille de la compétition ou 15 jours la précédant, selon les disponibilités des clubs, sur réservation obligatoire et sur un seul 18 trous.*

### QUOTAS POUR LA FINALE INTER REGION EST

**34** places seront attribuées à la Bourgogne - Franche Comté réparties de la manière suivante :

**28** places seront attribuées mathématiquement en fonction du résultat final des deux MIR régionaux. **6 WC** resteront à la disposition de l'ETR de la ligue. Elles peuvent être intégralement attribuées ou non, selon l'avis de l'ETR.

Quotas	Garçons	Filles
U16	5	3
U14	5	4
U12	6	5
Wild Cards	6	

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DES JEUNES  
QUALIFICATIONS INTER RÉGIONALE U12 - U14 - U16**

**Golf de Dijon-Bourgogne  
10 & 11 Juillet**

**FORME DE JEU**

Stroke-play 36 trous, 18 trous/tour

**Inscription** : Réalisée par la Ligue après le résultat finale des MIR Bourgogne Franche-Comté

**Départage** : Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

**QUOTAS FINALE IR EST**

Ligue de l'EST + Ligue de Bourgogne-Franche-Comté

	Bourgogne Franche-Comté	GRAND EST	TOTAL	WC FLOTTANTES IR EST	TOTAL
QUOTAS FINALE IR EST 2018	<b>34</b>	<b>62</b>	<b>96</b>	<b>+ 10</b>	<b>106</b>

**QUOTAS IR EST POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES**

QUOTAS	Garçons	Filles
U16	Déterminé ultérieurement	Déterminé ultérieurement
U14	<b>5</b>	<b>3</b>
U12	<b>8</b>	<b>6</b>

Les 10 premiers benjamins et les 5 premières benjamines (U14) du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas déjà donnés dans le tableau ci-dessus

Les 40 premiers et 25 premières minimes U16 du Mérite jeunes de juin seront directement qualifiés  
Les quotas restants seront communiqués après la publication de ce mérite

L'IR Est dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (possibilité de retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres) :

L'IR Est déterminera avant la date de sa finale Interrégionale les affectations de ses 2 quotas flottants et avertira la ffgolf.

**PRISE EN CHARGE DES JOUEURS QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES**

Ils seront connus à l'issue de l'épreuve interrégionale de DIJON BOURGOGNE.

**1** - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

**2** - La ligue prendra en charge **forfaitairement (80€ /jour) pour chaque joueur.**

**3** - La CTR prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

**4** - La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

## **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

### **Golf de Sarrebourg 5 et 6 Mai**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs et les équipiers : voir règlement Général du VM national.  
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

## **FORME DE JEU**

**Pour un maximum de 24 équipes inscrites :**

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

## **ENGAGEMENT : sur extranet**

- ☒ **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ☒ **Clôture des inscriptions des joueuses** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

## **DROIT D'INSCRIPTION** : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

## **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

### **Golf de Prunevelle 28 et 29 Avril**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs et pour les équipiers : voir règlement Général du VM national.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24

## **FORME DE JEU**

### **Pour un maximum de 24 équipes :**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 7 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

## **ENGAGEMENT : sur extranet**

- ☒ **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ☒ **Clôture des inscriptions des joueurs** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

## **DROIT D'INSCRIPTION : 200 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.



## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

## **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

### **Golf Club de Chailly 16 et 17 juin**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipières : les joueuses doivent avoir au moins 30 ans au 15 juin 2018

**La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28**

## **FORME DE JEU**

**Pour un maximum de 24 équipes**

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national  
<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

## **ENGAGEMENT : sur extranet**

- ☒ **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ☒ **Clôture des inscriptions des joueuses** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 8 équipières potentielles.

## **DROIT D'INSCRIPTION : 200 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

**INTERCLUB PAR EQUIPES**  
**PROMOTION MID-AMATEUR MESSIEURS**

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

**ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

**Golf Club de Faulquemont**  
**23 et 24 juin**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins **30 ans** le 22 juin 2018.

**La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.**

**FORME DE JEU**

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, montera en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national  
<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

**ENGAGEMENT : sur extranet**

- ☒ **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ☒ **Clôture des inscriptions des joueurs** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

**DROIT D'INSCRIPTION : 200 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

### **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

## **Golf de Beaune 17 et 18 juillet**

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs et les membres des équipes : voir règlement général et vade-mecum national.

#### **Catégories d'âge :**

Moins de 15 ans nés en 2004 ou après. Minimes : 15 et 16 ans nés en 2002 ou 2003  
La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

### **FORME DE JEU**

#### **Pour un maximum de 24 équipes**

5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index. Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs, **dont obligatoirement un joueur né en 2004 ou après.**

La première équipe selon l'ordre de qualification montera en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

### **ENGAGEMENT : sur extranet**

- ☒ **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- ☒ **Clôture des inscriptions des joueurs** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

### **DROIT D'INSCRIPTION : 100 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

## **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

### **Golf d'Epinal 15 et 16 Septembre**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipières : les joueuses doivent avoir au moins 50 ans le 14 septembre 2018.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

## **FORME DE JEU**

**Pour un maximum de 24 équipes**

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

## **ENGAGEMENT : sur extranet**

- **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.
- **Clôture des inscriptions des joueuses** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 8 équipières potentielles.

## **DROIT D'INSCRIPTION : 200 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

## **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

### **Golf de Luxeuil 15 et 16 septembre**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins **50 ans** le 14 septembre 2018.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

## **FORME DE JEU**

**Pour un maximum de 24 équipes**

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Cumul des 5 meilleures cartes du tour 1 et 2.

**Les 2 premières équipes** selon l'ordre de la qualification, monteront en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

## **ENGAGEMENT : sur extranet**

- **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.
- **Clôture des inscriptions des joueuses** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

## **DROIT D'INSCRIPTION : 200 €**

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

**COMITE DE L'ÉPREUVE** : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

## RENCONTRES FEMININES DE L'EST Bourgogne/Franche-Comté/Alsace

---

**Les RFE (Rencontres Féminines de l'Est) et le DERBY sont placés sous le signe de rencontres amicales, mais pour 2018 ces rencontres comptent pour l'index.**

### Organisation des RFE

- Le nombre de participantes par Club n'est pas limité
- Limite d'index 40 (ramenée à 36).
- La participation demandée est fixée à 30 euros en Franche-Comté et 35 euros en Alsace.
- Les parties se joueront en formule individuel stableford
- Le prix Brut et les 3 prix Nets par série seront laissés à l'appréciation de chaque club qui reçoit.
- Buffet au trou N°9 et cocktail à la remise des résultats

### DERBY

Chaque Ligue pourra présenter au maximum 49 joueuses

La Capitaine de chaque Ligue concernée décidera du nombre de joueuses à inscrire au sein de chaque club de sa Ligue

Pour l'Alsace, chaque Club pourra inscrire 7 joueuses maximum

Les joueuses sélectionnées devront avoir participé à au moins 2 RFE/5

Pour chaque Club, 1/3 des joueuses devront avoir un index inférieur à 20

**Résultats pris en compte** : les 9 meilleurs BRUT et les 9 meilleurs NET pour chaque camp  
Une joueuse ne peut compter qu'une fois le BRUT primant le NET.

En cas d'égalité, un résultat supplémentaire (brut et net) par camp départagera

Un TROPHEE sera mis en jeu. Il devra être gagné 3 années consécutives pour être acquis.

Une remise de prix individuelle identique à celle des RFE aura lieu également pour ce DERBY.

Les Capitaines des Clubs enverront les listes des participantes dans les clubs organisateurs au moins 5 jours avant les RFE et au moins une semaine avant pour le DERBY

En cas d'orage ou de conditions météorologiques particulières, ne seront comptabilisés que les 9 premiers trous joués par toutes les joueuses ou les 6 premières ceci étant valable également pour une formule en SHOTGUN

Ce Derby opposera les équipes d'Alsace à la Bourgogne/Franche-Comté et se jouera en shotgun à 10h, vu le nombre de participantes escomptées.

Un courrier sera adressé début septembre 2018 à chaque responsable féminine pour l'organisation définitive du DERBY qui se déroulera au **Golf de Rougemont mardi 9 octobre**.

**Compétition féminine amicale organisée le vendredi 22 juin** au Golf du Val de Sorne en shotgun à 11 h Fly de 3, Formule 3 balles 2 meilleures balles, tirage au sort des équipes Tarif 45 EUROS / Green fee+ apéritif

MOIS	DATE	Club	Compétition	Formule
<b>MAI</b>	Mardi 15	BESANCON	PRO AM BMW Ligue	
	Mardi 15	LA WANTZENAU	RFE	Individuel Stableford
<b>JUIN</b>	Mercredi 06	PRUNEVILLE	RFE	Individuel Stableford
	Mardi 12	BESANCON	Trophée ALLIANZ	Individuel Stableford
	Vendredi 22	VAL DE SORNE	3 balles 2 meilleures balles	SHOT GUN ( fly de 3 )
<b>JUILLET</b>	Mercredi 18	LE ROCHAT	RFE	Individuel Stableford
<b>AOUT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	Mardi 11	AMMERSCHWIHR	RFE	Individuel Stableford
<b>OCTOBRE</b>	Mardi 09	ROUGEMONT	DERBY	Individuel Stableford

**NOUVEAUTE** : Journée conviviale : Vendredi 22 Juin 2018 au golf de Val de Sorne

SHOT GUN à 11 H (EQUIPE DE 3 JOUEUSES)

TARIF : 45 EUROS GF + APERITIF DINATOIRE

**CALENDRIER DES CLUBS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
**EN DIVISIONS FEDERALES**

<b>DAMES</b>	Besançon	3ème Division	Poule D	MACON LA SALLE	5 au 8 mai
<b>MID DAMES</b>	Besançon	3ème Division	Poule D	CHAMBON SUR LIGNON	15 au 17 juin
	Val de Sorne	2ème Division	Poule B	OZOIR la FERRIERE	15 au 17 juin
<b>U16 G</b>	Chalon sur Saône	2ème Division	Poule B	QUETIGNY	17 au 20 juillet
	La Chassagne	3ème Division	Poule D	SAINT ETIENNE	17 au 20 juillet
	Besançon	3ème Division	Poule D	SAINT ETIENNE	17 au 20 juillet
	Dijon Bourg.	3ème Division	Poule D	SAINT ETIENNE	17 au 20 juillet
<b>MESSIEURS</b>	Dijon-Bourgogne	2ème Division	Poule B	BORDEAUX LAC	28 avril au 1er mai
	Quetigny	3ème Division	Poule D	GRAND AVIGNON	28 avril au 1er mai
	Val de Sorne	3ème Division	Poule D	GRAND AVIGNON	28 avril au 1er mai
	Besançon	4ème Division	Poule B	CHALON SUR SAONE	29 avril au 1er mai
	Chalon sur Saône	4ème Division	Poule B	CHALON SUR SAONE	29 avril au 1er mai
	Bournel	4ème Division	Poule B	CHALON SUR SAONE	29 avril au 1er mai
<b>MID M.</b>	Quetigny	1ère Division		MOLIETS	20 au 24 juin
	Dijon Bourgogne	2ème Division	Poule A	DIJON BOURGOGNE	21 au 24 juin
	Prunevelle	3ème Division	Poule B	NANCY PULNOY	21 au 24 juin
	Chalon sur Saône	3ème Division	Poule D	LUBERON	21 au 24 juin
	Besançon	4ème Division	Poule D	SAINT CYPRIEN	22 au 24 juin
<b>SENIORS M.</b>	Val de Sorne	2ème Division	Poule A	VOLCANS	13 au 16 septembre
	Avoise	3ème Division	Poule D	HAUTE AUVERGNE	13 au 16 septembre
	Dijon Bourgogne	3ème Division	Poule D	HAUTE AUVERGNE	13 au 16 septembre
	Besançon	4ème Division	Poule D	VALENCE ST DIDIER	14 au 16 septembre
	Prunevelle	4ème Division	Poule D	VALENCE ST DIDIER	14 au 16 septembre
	La Rochat	4ème Division	Poule D	VALENCE ST DIDIER	14 au 16 septembre
<b>SENIORS 2 M.</b>	Val de Sorne	1ère Division		Les ORMES	3 au 7 octobre
	Besançon	2ème Division		HAUT POITOU	3 au 5 octobre
	Avoise	3ème Division	Poule A	SAINT CLAIR	3 au 5 octobre
	Dijon-Bourgogne	3ème Division	Poule A	SAINT CLAIR	3 au 5 octobre
<b>SENIORS D</b>	Avoise	2ème Division	Poule A	BESANCON	4 au 7 octobre
	Besançon	3ème Division	Poule D	FONTCAUDE	4 au 7 octobre
	Val de Sorne	3ème Division	Poule D	FONTCAUDE	4 au 7 octobre
<b>GOLF ENTREPRISE</b>	2F OPEN 25 JS	2ème Division		ORLEANS LIMERE	18 au 21 mai
	Sports réunis Belfort	3ème Division	Poule A	QUETIGNY	19 au 21 mai
	AGJSEP Bourgogne	3ème Division	Poule A	QUETIGNY	19 au 21 mai